



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

plages

Question écrite n° 57441

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les 13 plages interdites dimanche dernier à la baignade, à la suite de violents orages qui ont « entraîné une pollution ponctuelle ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de ces pollutions.

### Texte de la réponse

Les pollutions ponctuelles constatées sont liées aux violents orages du dimanche 3 août 2009. Les fortes précipitations ont eu pour conséquence notable un débordement du barrage de l'Huveaune. Ce débordement a occasionné un mélange des eaux usées et des eaux de pluie. Ces eaux mélangées se sont ensuite retrouvées dans la mer. Par ailleurs, les précipitations ont lessivé les sols de la ville de Marseille, entraînant à la mer hydrocarbures et poussières. Compte tenu de la pollution des eaux de mer par les eaux usées, les hydrocarbures, les poussières et les dégâts provoqués sur le sable par les orages, la mairie de Marseille a pris la décision de fermer à la baignade treize plages, afin de protéger les populations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57441

**Rubrique :** Mer et littoral

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 août 2009, page 8001

**Réponse publiée le :** 22 mars 2011, page 2759